

## Passage à la collecte des ordures ménagères en sacs transparents.

A partir du 6 novembre, les ordures ménagères de la commune seront collectées en sacs transparents.

Le jeudi 6 octobre s'est tenue une réunion publique d'information afin de préciser aux habitants les modalités de ce changement et rappeler les consignes de tri dans le but de diminuer les quantités collectées.

Les représentants du SMICTOM contacteront chaque foyer individuellement courant octobre.



**Les responsables du SMICTOM de la Bruyère exposent le projet à une assemblée attentive.**



**Distribution des sacs et des documents de tri.**